

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-6 ;

Vu les pièces justificatives produites par M. PIERRE BOURDILLON, né le 24 septembre 1984 à PARIS 14^{EME} (075) en vue de son inscription pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a présenté ses travaux le 24 mai 2023 devant un jury présidé par BERTRAND DEVAUX, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP. et composé de ANTOINE CARPENTIER, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., SOPHIE COLNAT-COULBOIS, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., EVELYNE EMERY, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., MARC GUENOT, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., CLAIRE HAEGELEN, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., MIKAEL MAZIGHI, PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP., PHILIPPE RYVLIN, PROFESSEUR ;

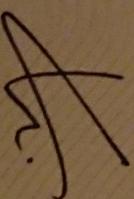
Vu la délibération du jury ;

Le diplôme d'**HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES MEDECINE**
est délivré à M. **PIERRE BOURDILLON**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 5 septembre 2023

Le titulaire

Le Président de l'Université Paris Cité



Edouard KAMINSKI

Le recteur de la région académique,
Changélier des universités



Christophe KERRERO

N° UPAR 17099266
/2023202202583